

FRAIS ADMINISTRATIFS

Pour une plus grande transparence, nous indiquons ci-dessous le détail des frais:

Répartition des frais en CHF	
Frais administratifs à charge de la CPS	
Dépenses du Conseil de fondation et de la Commission de placement	117 539
Frais Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF)	10 672
Frais Commission de haute surveillance	4 297
Frais et charges divers	8 142
Total	140 650
Frais administratifs à charge de la SSR	
Salaires, prestations sociales, frais et formations	1 226 568
Informatique	43 607
Expert en prévoyance professionnelle (Aon Suisse SA)	78 840
Révision par PricewaterhouseCoopers SA	40 500
Honoraires des conseillers et prestations externes	16 540
Loyer	0
Matériel de bureau et imprimés	35 293
Recettes organisations affiliées	-203 403
Recettes CPS (honoraires et indemnités)	-45 504
Total	1 192 441
Total frais administratifs CPS	1 333 091
Frais de gestion de la fortune en CHF	
Frais directs de gestion de la fortune	
Frais de gestion de la fortune et droits de garde, soit 0,14 % (0,15 % en 2017) de la fortune sous gestion.	4 126 668
Frais de gestion des placements collectifs	
Le Total Expense Ratio (TER) indique les coûts additionnels à la commission d'émission et à la commission de rachat. Ces coûts ne sont pas facturés mais déduits directement du rendement.	5 040 274
Honoraires PPCmetrics et Ethos	330 517
Droit de timbre, T.V.A., frais de port et de banque	641 659
Total frais de gestion de la fortune	10 139 118
Les frais de gestion de la fortune correspondent à 0,33 % (0,33 % en 2017) de la fortune totale.	

(montants arrondis au franc près)